

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil seize

Le dix-neuf septembre

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

**Date de convocation du conseil municipal : le 12 septembre 2016**

**Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 21 Votants : 23**

**PRESENTS:** Mme AMELINE Yolande- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice (arrivé en cours de séance)- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- M. LORJOUX Laurent- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme- M. TATTEVIN Frédéric

**ABSENTS EXCUSÉS :** M. BOCENO Julien- M. BOUSSEAU Yannick- M. BRIAND Jean-Yves- M. BUESSLER-MUELA Patrick- M. CHATAL Jean-Paul- Mme LEVRAUD Françoise-

**POUVOIRS :** M. BOUSSEAU Yannick à Mme GRUEL Nathalie- Mme BUESSLER-MUELA Patrick à Mme AMELIN Yolande

**Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme**

**URBANISME**

**1- Conclusions du commissaire-enquêteur suite aux enquêtes publiques sur le PLU et les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales**

Le commissaire enquêteur a émis un favorable sur le Plan Local d'Urbanisme sous réserve que soient apportés quelques aménagements. La commission d'urbanisme se réunira donc une nouvelle fois pour apporter des corrections au projet et pour le soumettre ensuite aux Personnes Publiques Associées. L'approbation du PLU est programmé pour la fin de l'année 2016.

Le commissaire enquêteur a émis également un avis favorable au zonage d'assainissement des eaux usées et un avis défavorable au zonage d'assainissement des eaux pluviales car il manquait au dossier l'avis de l'Autorité Environnementale.

**Ce dossier sera donc soumis une nouvelle fois à enquête publique du lundi 3 octobre au vendredi 4 novembre 2016.**

## **2- Avis à donner sur la révision du PLU de la Commune d'HERBIGNAC**

Le conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable au projet.

### **FINANCES**

#### **3- Budget principal : Décision modificative n°1-2016**

Un crédit complémentaire de 14 226,56 € a été voté à l'unanimité pour compléter le fonds documentaire de la médiathèque.

#### **4- Budget supérette : Décision modificative n°1-2016**

Un crédit complémentaire de 4 800 € a été voté à l'unanimité pour compléter celui des remboursements du capital des emprunts.

#### **5- Lettre des Maires de Saint Dolay et de Marzan limitant la participation de leur commune aux frais de cantine pour leurs élèves fréquentant la classe ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) de l'Ecole primaire des Petits-Murins**

Le conseil a pris bonne note des participations de ces communes limitées à la classe ULIS.

#### **6- Délibérations éventuelles à prendre en matière fiscale pour 2017 et Taxe d'Aménagement (TA)**

Le conseil a décidé le maintien des mesures en vigueur.

#### **7- Projet de vente du bâtiment de l'ancien service technique communal**

Le conseil a décidé de vendre à M. TESSIER Maurice le bâtiment et la parcelle attenante jusqu'à la haie au prix d'ensemble de 69 000 € en précisant, d'une part, que le bâtiment sera destiné exclusivement à l'habitation et, d'autre part, que l'acquéreur devra supporter les servitudes grevant le bien.

### **RAPPORTS ANNUELS 2015**

#### **8- RPQS 2015 Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – CC Arc Sud Bretagne**

Aucune observation de l'assemblée délibérante sur ce rapport.

#### **9- RPQS 2015 Déchets- CC Arc Sud Bretagne**

Aucune observation de l'assemblée délibérante sur ce rapport.

#### **10- Rapport 2015 du délégataire STGS sur l'exploitation du service d'assainissement collectif**

Aucune observation de l'assemblée délibérante sur ce rapport.

#### **11- Rapport 2015 sur le prix et la qualité du service d'eau potable- Syndicat Eau du Morbihan**

Aucune observation de l'assemblée délibérante.

## INTERCOMMUNALITE

### 12- Proposition de groupement de commandes de la part de la CC ASB dans le cadre du schéma de mutualisation

Afin de réaliser des économies d'échelle, la commune a décidé d'adhérer au groupement d'achats avec Arc Sud Bretagne concernant les fournitures administratives, les consommables informatiques, l'acquisition et l'entretien du matériel de défense d'incendie et de secours, la réalisation de diagnostics immobiliers et attestations sur le parc immobilier.

### 13- Fonds de concours CC Arc Sud Bretagne : suite à la délibération du conseil communautaire du mardi 05 juillet 2016

Pour bénéficier de ce fonds de concours à hauteur de 50 000 €, il a été décidé d'inscrire l'aménagement de la place Saint Pierre, dans sa partie sud.

## CANTINE SCOLAIRE/ GARDERIE/ TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE/ ACCUEIL DE LOISIRS

### 14- Projets de règlements intérieurs 2016/ 2017

Tous les règlements intérieurs ont été approuvés à l'unanimité.

## VOIRIE- RESEAUX

### 15- Projet de déclassement d'un domaine public communal à La Ville Avril

Une procédure de déclassement de cet immeuble va être lancée en vue de sa cession à un particulier. L'enquête publique aura lieu du mercredi 2 Novembre au jeudi 17 novembre 2016 concernant ce projet ainsi que d'autres immeubles à déclasser.

## RESSOURCES HUMAINES- PERSONNEL COMMUNAL

### 16- Recrutement d'un apprenti aux espaces verts

Le Conseil décide d'accueillir, en apprentissage au service des espaces verts, un élève du Lycée Professionnel de Kerplouz à AURAY qui prépare un Brevet Professionnel Agricole (BPA).

## DIVERS

### 17- Organisation de la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries

Celle-ci aura lieu au Forum le vendredi 14 octobre à 18H30 au Forum.

### 18- Correspondance du Syndicat Eau du Morbihan concernant le barrage du Rhodoir

Pour des raisons de sécurité, le niveau de l'étang sera baissé d'un mètre ce qui engendrera une baisse du volume d'eau de 35 % et la réduction du plan d'eau de 10 %.

### 19- Affaire Pierre RICHARD : Abrogation des différentes délibérations

Faute d'accord entre les parties concernant le projet d'acquisition par la Commune d'une parcelle appartenant à M. Pierre RICHARD, pour permettre la continuité d'un sentier de randonnée, les délibérations en date du 28 octobre 2005 et du 24 novembre 2006 sont abrogées.

L'emplacement réservé n° 14 concernant ce sentier sera donc prolongé sur la parcelle des consorts VALLÉE jusqu'à l'embranchement de la route.

**20- Communication :** Point sur le flash « Les Brèves » et problème récurrent de distribution du bulletin municipal

Le journal « Les Brèves » paraîtra en Octobre. Concernant la distribution du bulletin municipal, les élus font part de leur insatisfaction quant à la distribution faite par la Poste car plusieurs secteurs de la commune n'ont pas été desservis.

Rédigé à NIVILLAC, le 23 septembre 2016

Le Maire,  
Alain GUIHARD

